

CONSIGNES DE SECURITE

Les bouteilles doivent être à jour de ré-épreuve
(2 ans max sans contrôle TIV et 5 ans max avec contrôle TIV)

La dernière date d'épreuve doit être lisible et comporter le poinçon des mines Françaises (tête de cheval)

Les bouteilles faisant l'objet d'un contrôle TIV doivent comporter le macaron TIV (le mois et l'année sont correctement poinçonnés)

Les bouteilles doivent être en bon état apparent
(peinture, pas de corrosion, pas de trace de choc, etc. ...)

REFUSER TOUTE BOUTEILLE NE REpondant PAS A CES CRITERES

Les pressions de gonflage doivent être respectées

- 230 bars pour les 18, 15 et 12 litres compactes à 2 sorties
- 200 bars pour les 6, 7 et 12 litres longues classiques
- 176 bars pour les BI

Ne pas toucher aux parties chaudes (cylindre, culasse, tuyauterie) du compresseur

**Ne pas toucher aux pièces tournantes - moteur, poulie, courroie
(le moteur électrique de 8 CV ne s'arrêtera pas !!!)**

Ouvrir les portes et fenêtres

Mettre en service la ventilation complémentaire

Purger doucement toutes les 10 minutes environ